



LIBÉ.FR

Au large du Brésil, des requins sauvages ont été testés positifs à la cocaïne

Des taux élevés de drogue ont été mesurés chez des requins vivant près de la côte brésilienne, selon une étude publiée mardi. Les impacts sur leur organisme sont mal connus mais des niveaux élevés de résidus de cocaïne provoquent des «effets toxicologiques graves» chez d'autres espèces marines. PHOTO AFP



La société Caddie a été placée en liquidation judiciaire le 16 juillet, faute de repreneur. Ici, à l'usine de Dettwiller (Bas-Rhin).

Liquidation de Caddie: «L'Etat et la région laissent couler l'industrie»

Les salariés du fabricant alsacien de chariots de supermarché, liquidé après une lente descente aux enfers, déplorent de voir partir une «famille» et s'inquiètent pour leur avenir.

Par **MARINE DUMÉNY**
Envoyée spéciale à Dettwiller et Strasbourg (Bas-Rhin)
Photo **MATHILDE CYBULSKI, HANS LUCAS**

Trahison. Après la décision de mise en liquidation judiciaire de Caddie par le tribunal de Saverne, le 16 juillet, le choc est palpable. Et les émotions bouillonnantes. «On se sent

trahi.» Les larmes aux yeux, Selim (1), 54 ans, détourne le regard. Assis en terrasse à Strasbourg, il se souvient: «Je suis rentré tout minot chez Caddie. C'était une famille de trente ans pour moi.» Poings serrés, il parle de sa famille, de son âge «qui ne va pas aider pour se replacer», de ses angoisses, et des espoirs placés dans cette quatrième procédure de redressement. «Les collègues et moi attendions beaucoup des offres de reprise. Et apprendre qu'aucune n'a abouti, alors qu'on avait espoir d'une reprise par l'ancien patron... C'est un coup dur.» L'entreprise employait encore 113 salariés. Elle était devenue synonyme de «chariot de supermarché». Etablie à Dettwiller, près de Saverne dans le Bas-Rhin,

Caddie, dont le nom a été déposé en 1959, a été fondée en 1928 en Alsace. Cette société de produits en fil de fer a prospéré avec l'essor de la société de consommation, avant de traverser des difficultés majeures ces dernières années. La saga des procédures tendait «à l'absurde», commente la CGT Métallurgie du Grand Est. Depuis 2012, elles se succèdent. Epuisantes, et réduisant toujours plus la masse salariale.

Chute. Aussi, il y a une forme de soulagement, deux jours après l'annonce, devant l'usine. «Pour les syndicats et le comité social et économique (CSE), qui travaillent depuis deux mois sur le dossier, ce n'est pas une surprise», relative Khairan Ghanmi, élu

CFDT au CSE. La trésorerie, exsangue, est le motif du dernier placement en liquidation (avec poursuite d'activité) par le tribunal de Saverne, le 25 juin. Une procédure qui a permis d'enclencher le mécanisme d'assurance de garantie de salaires.

A la fin de cette procédure, «on part sur une liquidation dure», constate Kazim Arziman, secrétaire du CSE Caddie, qui «déploie le manque d'aide de l'Etat et de la région, qui laissent couler l'industrie alors qu'ils communiquent tout l'inverse». Dans l'usine, la direction, elle, est en pleine réunion sans les élus. Deux offres de reprises étaient sur la table. La première émanait de l'actuel propriétaire, le groupe Cochez, basé à Valenciennes (Nord) et spécialisé dans le transport et les services industriels. Il prévoyait de

«garder quinze salariés» avait précisé à l'AFP l'administrateur judiciaire, Christophe Gillmé. L'entreprise aurait abandonné «l'activité industrielle» pour se recentrer «sur une activité de négoce».

L'autre était déposée par la société Skade Management de Stéphane Dedieu, ancien PDG de Caddie. Epaulé par l'Italien Bertoldi et le Chinois Arcnode, il avait déjà repris la société en 2014, avant de la revendre en 2022 à Cochez, qui avait alors bénéficié d'aides publiques, notamment via Bpifrance (qui détient toujours 20% des actifs). Son offre aurait permis de reprendre 42 salariés. «Mais l'avocat de M. Dedieu est venu à l'audience pour annoncer qu'ils n'avaient pas assez de fonds», relate Kazim Arziman.

La liquidation solde une chute vertigineuse. Entre

2013 et 2018, la production de Caddie en Alsace passe de 500 000 à 260 000 unités, quasiment une division par deux. Le champion français se fait doubler par l'entreprise allemande Wanzl, devenu numéro 1 mondial avec 5 000 salariés et une dizaine d'usines, y compris en Chine. Wanzl produit des chariots innovants – connectés, avec scanner de prix intégré – et surtout des modèles en plastique, que Caddie a renoncé à produire, officiellement au nom de l'environnement. Pendant ce temps, Caddie fond. En 2018, la société est reprise par le groupe polonais Damix, qui ferme l'une de ses deux usines alsaciennes et supprime 50 emplois. Les employés passent à de 35 à 39 heures hebdomadaires, sans compensation salariale. En 2022, Cochez, le nouveau propriétaire, réduit encore les effectifs. Les défis s'accumulent. Pandémie. Problèmes d'approvisionnement. Hausse du coût des matières premières. Le chiffre d'affaires plonge. La barre ne sera pas redressée.

Surprise. Mercredi, une réunion avec le mandataire, le CSE et la direction fixera le calendrier de liquidation. Sans plan de sauvegarde de l'emploi, les salariés ne recevront que les indemnités légales. «Mais nous n'aurons rien de plus, puisque les caisses sont vides», souffle Khairan Ghanmi. En Alsace, cette liquidation fait écho à celle de Clestra Métal et à l'épée de Damoclès au-dessus de Dumarey Powerglide, dans l'attente d'un plan social.

Un dernier rebondissement de la saga est cependant toujours envisageable. S'il n'aurait aucun impact sur les salariés, il serait une surprise pour les futurs acheteurs des actifs, des machines et de la marque. Le liquidateur a en effet le pouvoir de «revenir en arrière». Sur combien de décisions? Combien de temps? Une source judiciaire glisse que «le rachat par Damix est encore dans les clous de ce qui nous est possible d'annuler». Ce qui permettrait de revendre le complexe, ses actifs, ses brevets, etc., au complet et donc à un prix plus fort. A faire à suivre, donc. ◆

(1) Le prénom a été changé.